MARCOUSSIS
Village durable

Révision du
PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1 Plan de zonage général

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du 10 janvier 2023

Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par délibération du
Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Liste des emplacements réservés

N°	Affectation	m²	Bénéficiaire
1	Aménagement de voirie rue de la Sallemouille	568	Commune
2	Création d'un cheminement piéton le long de la Sallemouille, nécessaire à un entretien mécanique de la rivière et à la création d'une traversée piétonne	2 018	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédécelle
3	Elargissement à 8 mètres du Chemin de Fontenay	385	Commune
4	Aménagement d'un espace public planté et d'un parking aux abords du site de Bellejame	1 701	Commune
5	Protection paysagère le long de la Francilienne pour lutter contre le bruit	24 775	Commune
6	Création d'une bande de 10m de large le long de la Sallemouille pour cheminement piéton et entretien mécanisé de la rivière.	37 346	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédécelle
7	Création d'un parking en centre-ville	922	Commune
8	Elargissement de la voie nouvelle de la Roche Garnier	326	Commune
9	Création d'un accès au Petit Etang	1 403	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédécelle
10	Création de voies nouvelles à la Plante aux Chiens	2 625	Commune
11	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RN 446 à Folie Besson	20 178	Commune
12	Agrandissement de l'école et du restaurant scolaire Jean-Jacques Rousseau, réalisation d'un parking public	2 845	Commune
13	Extension de la mairie	338	Commune
14	Création d'un square public parcelle AL 149	2 784	Commune
15	Création d'un cheminement doux le long de la Sallemouille dans le hameau du Gué	2 054	Commune
16	Création d'une liaison douce le long de la Sallemouille	1 811	Commune
17	Création d'une liaison piétonne	806	Commune
18	Création d'une liaison douce	4 514	Commune
19	Aménagement de voirie rue Emile Zola (de la rue Toulouse Lautrec à la rue des Deux Puits)	163	Commune
20	Aménagement de voirie sentier des Bas-Mocquets	801	Commune
21	Aménagement de voirie chemin du Fond de Villeneuve	1 791	Commune
22	Création d'un square	2287	Commune
23	Aménagement de voirie chemin de l'Hôtel Dieu	869	Commune
24	Création d'un parc public	1 504	Commune
25	Confortement et sécurisation de la rue des Berges	322	Commune
26	Passage pour la faune, corridor écologique	1 474	Commune
27	Elargissement de la voie	1 457	Commune
28	Création d'une liaison douce	212	Commune
29	Création d'un square	1416	Commune

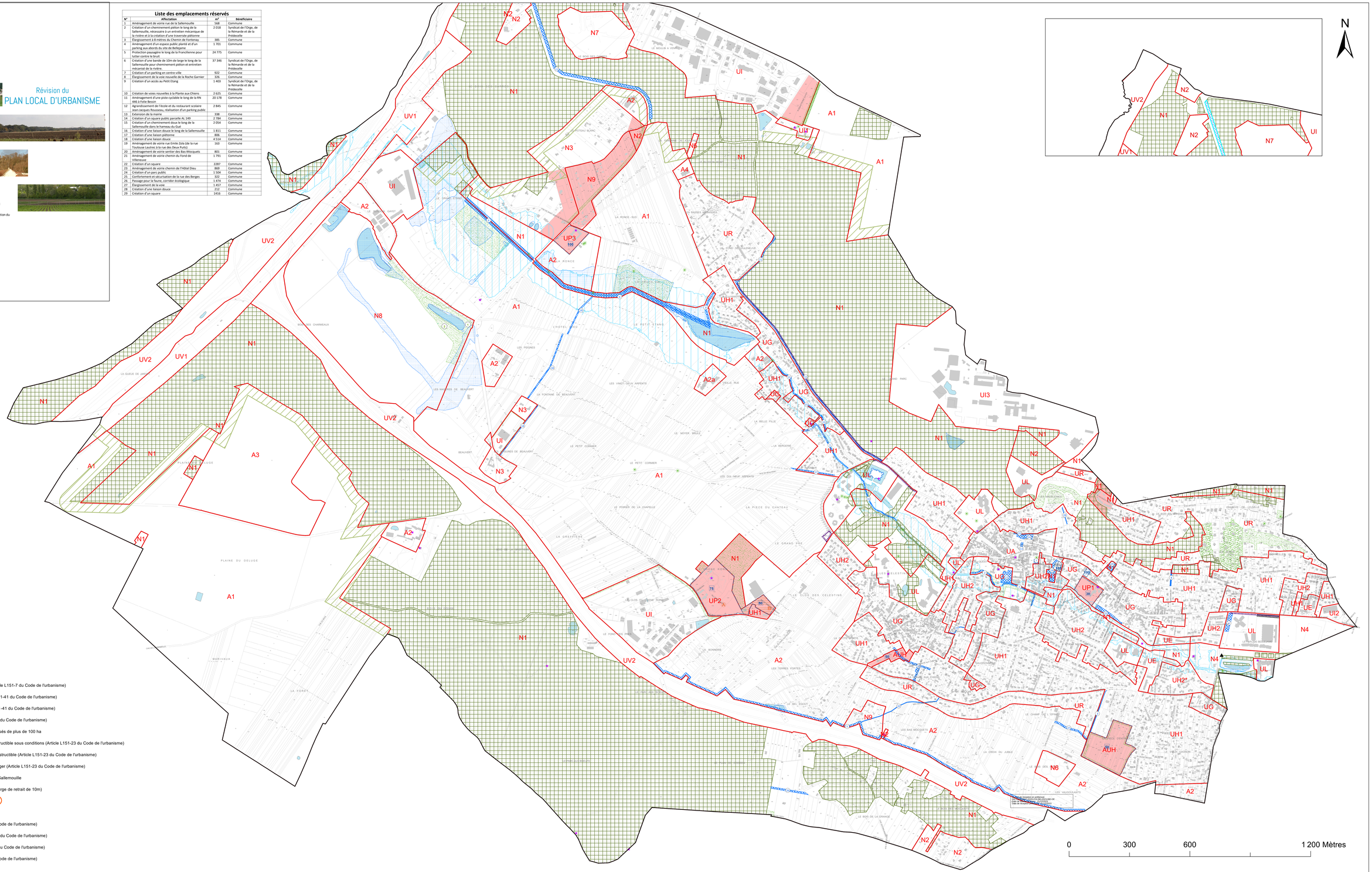

Légende

- Limite communale
- Limite de zone
- Secteur concerné par une OAP (article L151-7 du Code de l'urbanisme)
- Secteur de mixité sociale (Article L151-41 du Code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés (Article L151-41 du Code de l'urbanisme)
- Espace Boisé Classé (Article L113-1 du Code de l'urbanisme)
- Lisière de 50 mètres des massifs boisés de plus de 100 ha
- Espace paysager remarquable constructible sous conditions (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Espace paysager remarquable inconstructible (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Zone humide avérée et mare à protéger (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Secteur concerné par le PPRi Orge-Sallemouille
- Retrait imposé des constructions (marge de retrait de 10m)
- Secteur de hauteur (10 mètres) (B)
- Zone non aedificandi (20m)
- Mur à protéger (Article L151-19 du Code de l'urbanisme)
- Alignement d'arbres (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Arbre remarquable (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Bâti à protéger (Article L151-19 du Code de l'urbanisme)
- Cône de vue